

MODALITES DE PRISE EN CHARGE DES EPREUVES INSCRITES AU CALENDRIER REGIONAL JEUNES

EPREUVES CONCERNEES

- Mérite Régional Jeunes Société Générale qualificatif pour la Finale Inter-régions Jeunes
- Finale Interrégionale,
- Grand Prix coaché par la Ligue,
- Championnat de France des Jeunes -17ans et Cadets/Juniors.

MODALITE DE VERSEMENT

L'aide est versée à l'Association Sportive du Club de licence du joueur. Après le Championnat de France des Jeunes -17ans, un relevé de compte sera adressé à chaque Club. Le solde de l'aide sera versé fin novembre.

MONTANT

a - Mérite Régional Jeunes Société Générale qualificatif pour la finale inter-régionale :

- 15 € par jour de compétition, lorsque l'épreuve se déroule dans son club (ou dans un club très proche de chez lui).

NB : On considère qu'un jeune du Val de Cher ou de Sainte Agathe disputant une épreuve sur l'un ou l'autre de ces terrains est « à domicile ». De même pour le Sporting et Montpensier ; de même pour les Volcans, Charade et Riom.

- 45€ par jour de compétition, lorsque l'épreuve se déroule « à l'extérieur ».

NB : on ne prend pas en compte de journée de reconnaissance pour une épreuve se déroulant dans un club de la Ligue.

	Catégorie		Benjamins		Minimes	
	Sexe		F	G	F	G
Minimum exigé = SSJ + « x coups » par tour	+30	+24	+18	+12	+10	+06

Pour bénéficier de l'aide ci-dessus, le joueur doit réaliser un score total inférieur ou égal à SSJ + « x coups » (fonction du sexe et de la catégorie d'âge) multiplié par le nombre de tours de l'épreuve.

b- Finale Interrégionale :

épreuve se déroulant sur un parcours hors de notre Ligue :

- Un groupe de Ligue de 6 joueurs maximum est encadré;
- la Ligue avance la totalité des frais engagés pour le déplacement (hors boissons, extras, dépenses personnelles),
- La Ligue facture une participation forfaitaire de 180€ au club par jeune.

- Tous les autres qualifiés sont sous la responsabilité et l'encadrement de leur club respectif

- Chaque club d'un joueur qualifié au Championnat de France et ayant joué l'épreuve recevra une aide forfaitaire de 180€.

Epreuve se déroulant sur un parcours de notre Ligue :

Aucun encadrement de Ligue;

Encadrement exclusif par le club de chaque joueur.

Chaque club d'un joueur qualifié au Championnat de France et ayant joué l'épreuve recevra une aide forfaitaire de:

- 15 € par jour de compétition, lorsque l'épreuve se déroule dans son club (ou dans un club très proche de chez lui).

- 45€ par jour de compétition, lorsque l'épreuve se déroule « à l'extérieur ».

c- Grand Prix encadré par la Ligue :

- 6 joueurs maximum encadrés
- Le montant de l'inscription au Grand Prix est à la charge du joueur
- La Ligue avance la totalité des frais engagés pour le déplacement (hors boissons, extras, dépenses personnelles; chariots etc...)
- La Ligue facture une participation forfaitaire de 45€ par jour (compétition, reconnaissance) au club de licence du joueur

- Le club de chaque joueur qui atteindra les minima (= être dans les places marquant des points pour le Mérite National Amateur) recevra une aide forfaitaire de 45€ par jour (compétition et reconnaissance)

d- Championnat de France des Jeunes :

FONCTIONNEMENT STANDARD

La Ligue met un encadrement ETR à disposition des joueurs sur site uniquement, durant toute la durée de l'épreuve. Cet encadrement est destiné à aider chaque joueur à

- reconnaître le parcours et déterminer un plan de jeu;
- s'échauffer physiquement et techniquement ;
- prendre ou retrouver confiance sans remettre en cause le travail technique hivernal ;
- être prêt au bon moment en suivant le plan de journée établi en commun;
- faire un débriefing systématique de chaque journée et une récupération physique.

En dehors de ces séquences, chaque club gère les déplacements et l'hébergement de ses joueurs.

Pour faciliter l'organisation des clubs, la ligue pré-réserve des chambres d'hôtel (Campanile ou équivalent). Mais chaque club confirme lui-même ces réservations dès connaissance du nombre de ses qualifiés et règle les frais d'hébergement et de repas de ses joueurs.

NB : en fonction du nombre total de qualifiés, la CS de la Ligue se réserve la possibilité de modifier l'organisation générale de l'encadrement

Dans le cas où la Ligue prendrait entièrement l'organisation à sa charge, il en coûtera au club 45€ par joueur et par jour de présence

e- Championnat de France des Jeunes Cadets/Juniors :

Une aide forfaitaire de 75€/jour de compétition sera attribuée aux joueurs participants à cette épreuve. L'encadrement sera à la charge du club.